Vol dans un magasin

Par Visiteur
Bonjour,
J'ai 24 ans, je vis en couple avec mon fiancé qui est vétérinaire. Samedi dernier, je suis entrée dans une boutique de bijoux fantaisies CALIRE'S ACCESSOIRES. Deux paires de boucles d'oreilles me plaisaient bien et comme les vendeuses étaient affairée à autre chose, je ne sais pas ce qui m'a pris, c'est la première fois que cela m'arrive, j'ai glissé une paire à 4? dans ma poche et j'ai acheté la deuxieme. Une vendeuse m'a interpellée à la sortie, m'a fait vider mon sac à main, mes poches, et j'ai avoué ce que j'avais fait. J'a rendu tout de suite les boucles d'oreilles en question. Elle a rempli un dépôt de plainte que j'ai signé. A noté l'adresse el le téléphone de mes parents (je ne comprend pas pourquoi car je suis majeur) et m'a laisser repartir. Pourriez vous me dire ce que je risque? J'ai très peur. C'est la première fois et la dernière. Je me sens tellement mal. Merci d'avance.
Cdlt. Caroline B.
Par Visiteur
Bonjour Madame,
Le dépôt de plainte signifie que la responsable du magasin va transmettre cette plainte aux services de police et de gendarmerie. Je comprends tout à fait votre angoisse. Étant donné que le préjudice a immédiatement était réparé, il est très peu probable que les services de police donnen suite à cette affaire et vont donc la classer.
Je reste à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.
Cordialement
Par Visiteur
Merci pour votre réponse et pour la rapidité de votre service. Je suis rassurée. D'autant que les vendeuses me parlaient de convocation au commissariat, je crois qu'elles voulaien me faire peur, mais en même temps je me sens tellement honteuse que je ne me cherche pas d'excuses ni de circonstances attenuantes. Tans mieux si l'affaire peut être sans suites. En plus je n'ai pas prévenu mes proches par peur d'être jugée. J'angoisse également car elles on noté le numéro de mes parents! Je n'ai pas comrpis pourquoi.
Cordialement.
Par Visiteur
Mademoiselle,

Bien évidemment je n'ai pas une boule de cristal mais en principe des poursuites sont peu probables. Au pire vous serez peut être convoquée pour un rappel à la loi (cela n'a aucune conséquence judiciaire).

Concernant le numéro de vos parents, je pense que cela a pour but de s'assurer de votre identité et des éléments fournis dans l'hypothèse où vous seriez convoquée par les services de police. Vous avez parfaitement raison vous êtes majeure et vos parents n'ont aucune raison d'être informés des faits.

Cordialement
Par Visiteur
Merci pour vos paroles rassurantes. Je ne manquerais pas de fournir également une lettre d'excuses au magasin (pour ma conscience).
Bonne journée.
Cordialement.
Par Visiteur
Merci à vous de m'avoir accordée votre confiance. J'espère que tout se passera au mieux.
Très bonne journée à vous aussi.

Bien cordialement